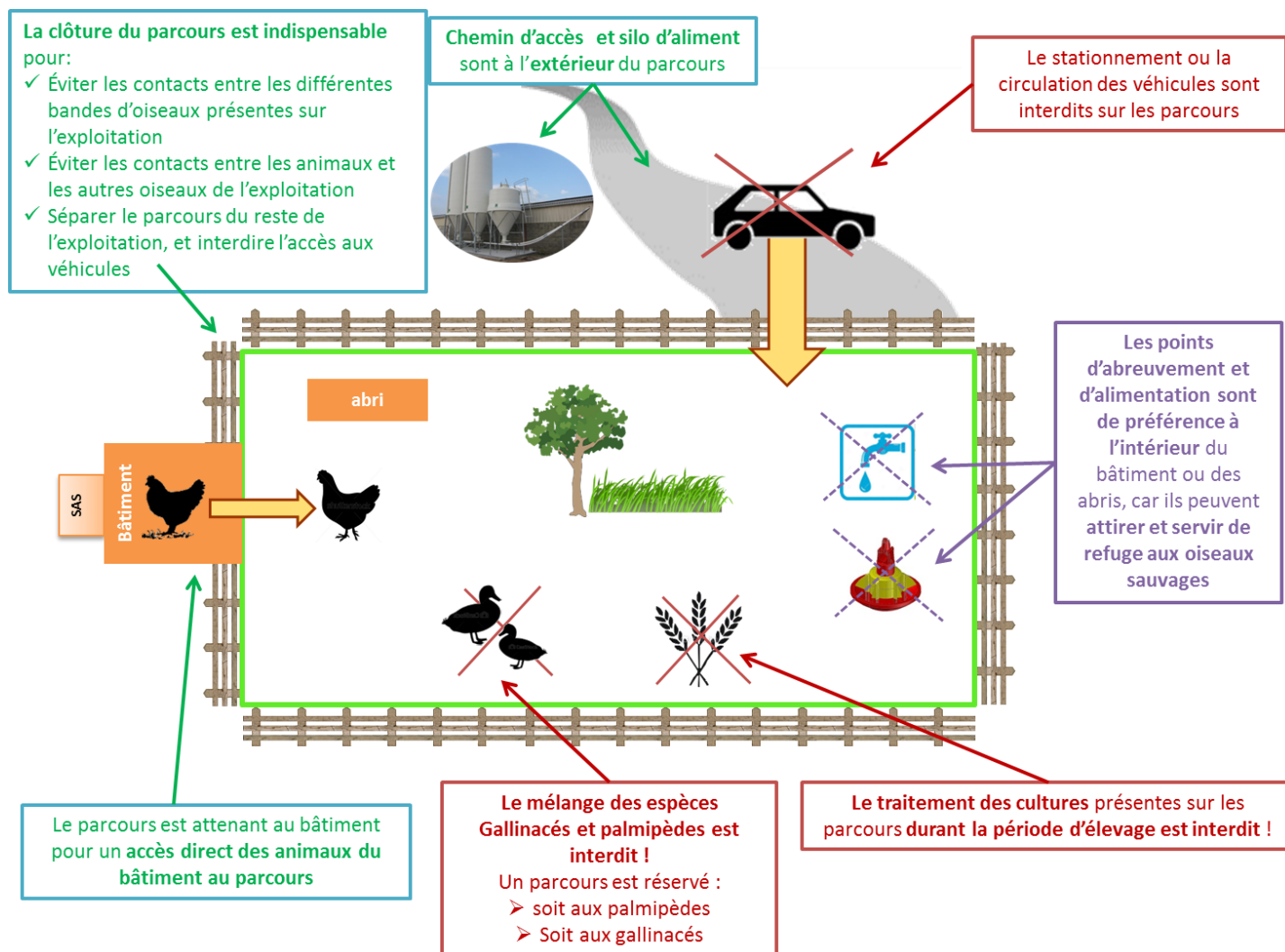


Je gère mes parcours pour des volailles de Bresse

J'implante un parcours : quels sont les points de vigilance ?



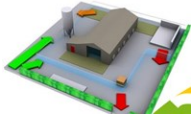
Points d'abreuvement et d'alimentation sur les parcours

==> **Attention aux risques de contaminations par les oiseaux sauvages**

- * Je protège mes points d'abreuvement et d'alimentation pour éviter les souillures
- * Je ramasse régulièrement les résidus d'aliment pour éviter d'attirer les oiseaux

Lorsque mes animaux sont partis : je nettoie et désinfecte mes bâtiments et mon parcours : pour une description détaillée du nettoyage/désinfection du bâtiment se référer aux fiches 6C1 et 6C2

1 - Préparer le bâtiment et le parcours



1. Je ramasse les cadavres et je les stocke au froid
2. Je dégage les abords sur au moins 5 m
3. Je ramasse les débris et les objets qui traînent sur le parcours
4. Je vidange les points d'abreuvement et d'alimentation sur la litière ou le sol

2 - Nettoyer



1. Je nettoie les abords du bâtiment ou de l'abri par grattage et balayage sur au moins 5 m
2. Je nettoie l'intérieur du bâtiment ou de l'abri :
 - ⇒ Je prélave les parois du bâtiment ou de l'abri sur la litière si elle est présente pour dépoussiérer et tremper : du haut vers le bas !
 - ⇒ Je prélave les mangeoires, les abreuvoirs dans le bâtiment ou l'abri
 - ⇒ Je gratte le fumier et je l'évacue par le portail de sortie
 - ⇒ Je lave à l'eau propre les parois et le petit matériel avec une pompe à haute pression ou un canon à mousse + une solution de détergent
 - ⇒ Je rince et décape avec une pompe à moyenne pression

Attention! Tant que des souillures restent visibles, je ne passe à l'étape 3 désinfection

3 - Désinfecter



1. Je désinfecte les abords du bâtiment ou de l'abri sur au moins 5 m

- ⇒ **A la soude caustique** en solution aqueuse à 2 % (1 litre/3 m²) ou en paillettes (50 kg/1000 m²)
- ⇒ **OU à la chaux** (500 kg/1000 m²)

Attention aux brûlures !

Pour me protéger, je porte *obligatoirement* une combinaison, des bottes, des lunettes et des gants

2. Je désinfecte l'intérieur le bâtiment d'élevage et le sas

- ⇒ Les parois du bâtiment ou de l'abri par pulvérisation avec un produit homologué (bactéricide et virucide).
- ⇒ Le sol avec de la chaux par exemple

3. Je désinfecte le parcours

- ⇒ Par épandage d'un désinfectant homologué ou de chaux vive (500 g/m²) sur une largeur d'environ 15 m minimum devant l'abri ou le bâtiment et sur toute la longueur du côté des sorties des abris ou du bâtiment.

Après avoir nettoyé et désinfecté mes abris ou mes bâtiments et mon parcours : je réalise un vide sanitaire

- ⇒ **Pour assécher le bâtiment ou l'abri**
- ⇒ **Pour assainir le parcours**

4 - Réaliser un vide sanitaire



1. Je laisse les systèmes d'aération ouverts pour sécher le sol sans laisser libre accès aux animaux extérieurs

2. Je ferme le bâtiment

3. Ce que je fais pendant le vide sanitaire ?

→ tous les travaux de réfection du parcours !

⇒ Je place des appâts toxiques contre les rongeurs sur l'ensemble du site de production

⇒ Je vérifie l'étanchéité de l'abri aux oiseaux et aux rongeurs

⇒ J'effectue les réparations nécessaires

⇒ Je vérifie la propreté de l'eau

⇒ Je vérifie l'écoulement des eaux pluviales

3 à 4 jours avant la livraison des animaux de la bande suivante :

- ⇒ Je mets en place de la litière propre et stockée à l'abri des rats, des souris et des oiseaux
- ⇒ Je pulvérise un insecticide larvicide sur la partie basse des murs et sur la litière longeant les murs
- ⇒ Je mets en place le matériel décontaminé
- ⇒ Je m'assure de la qualité bactériologique de l'eau distribuée (voir fiche « j'abreuve mes animaux sans risque »)

Les abris sur parcours dont l'état de vétusté ne permet pas le nettoyage et la désinfection dans des conditions satisfaisantes devront être retirés et remplacés

Aucun stockage de matériel ne doit être réalisé sur les parcours